Entretenir et faire des économies d'énergie

Entretenez votre logement

En entretenant votre logement, vous gagnez en confort et en sécurité, vous faites des économies d'énergie, et vous êtes éco-responsable !

LA VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE (VMC)

La VMC permet le renouvellement d'air et l'évacuation de l'humidité : **n'obstruez pas les bouches de ventilation** et nettoyez-les de temps en temps. Les bouches d'extraction se trouvent dans la cuisine, la salle de bain et les toilettes.

Pour éliminer complètement l'humidité, vous prémunir des moisissures et évacuer les polluants, il est en outre indispensable d'aérer votre logement au moins 5 mn par jour ou 10 mn quand il y a des pièces aveugles (pas plus quand il fait froid).

La VMC fonctionne en permanence mais son débit d'air se régule automatiquement selon le taux d'humidité. Pour vérifier que la VMC fonctionne correctement, positionnez une feuille de papier sur une bouche d'extraction : la feuille doit "coller".

LA CHAUDIÈRE

Entretenir une chaudière individuelle est une obligation légale.
L'entretien doit être fait annuellement par un chauffagiste, qui établit une attestation exigible par l'assureur du logement. Cela peut faire l'objet d'un contrat collectif géré par le syndic.

Nettoyez régulièrement les bouches d'aération.

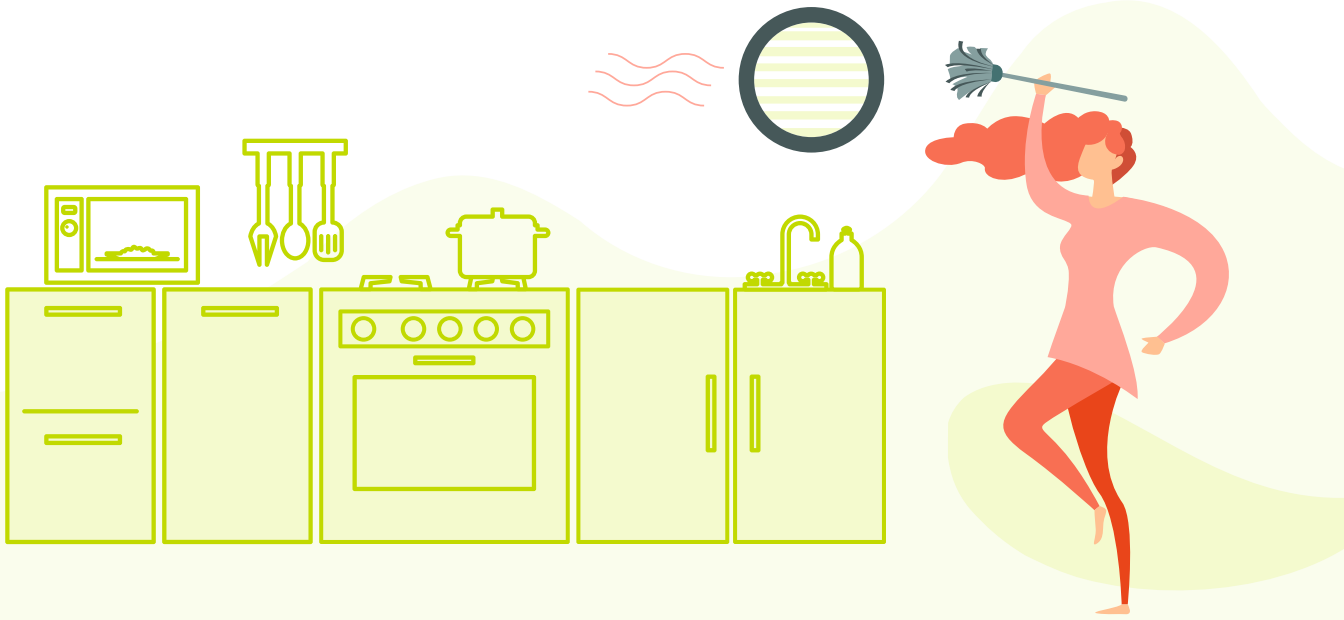

LA PLOMBERIE ET LA ROBINETTERIE

- **Détartrez vos robinets plusieurs fois par an :** dévissez le mousseur et laissez-le tremper dans du vinaigre blanc pendant une nuit.
- **Nettoyez régulièrement les siphons** afin d'éviter l'encrassement des évacuations.
- **Maintenez vos joints en silicone en bon état** afin d'éviter les infiltrations d'eau, en particulier autour des baignoires et des douches.

Le robinet d'alimentation générale en eau pour votre logement se trouve dans une gaine technique sur le palier ou dans le logement.

J'ai un dégât des eaux

Mon logement est ancien :
Je signale le sinistre à **mon assurance multirisques habitation.** Un constat amiable dégâts des eaux doit être rempli avec le tiers lésé ou responsable si un autre logement est impacté ; avec le syndic si la cause du sinistre est en partie commune.

Mon logement est neuf :
Voir page 8.

Votre confort d'hiver

Profitez du soleil, ouvrez volets et rideaux pour que le soleil chauffe votre logement.
Fermez vos volets la nuit pour éviter les déperditions de chaleur.
Ne placez pas de meuble devant les radiateurs, ne les couvrez pas non plus, et dépoussiérez-les.

Température conseillée : 19°
1° de moins = 7% d'économie

Votre confort d'été

Le jour, fermez vos volets et stores autant que possible, fermez vos fenêtres.
La nuit, quand la température a baissé, ouvrez !
Créez des courants d'air quand c'est possible.
Pour économiser l'énergie, préférez le ventilateur à la climatisation.
En plafonnier, le ventilateur est moins bruyant et plus confortable.

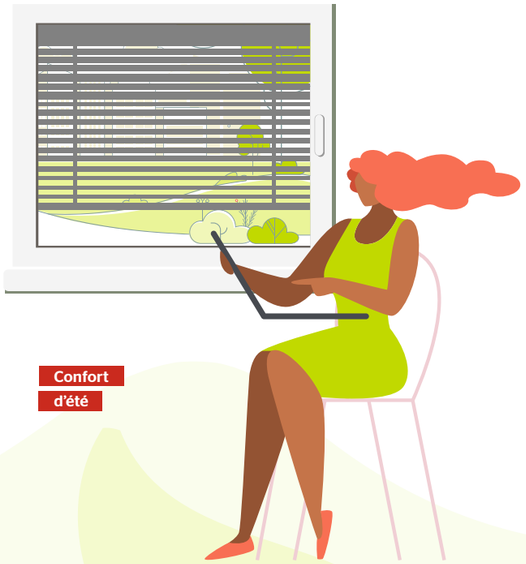

Confort d'été

Confort d'hiver

Économisez l'électricité

Éclairage

Les ampoules très basse consommation (type LED) consomment 6 fois moins que les ampoules classiques (type incandescentes) et durent 20 fois plus longtemps.

Réfrigérateur et congélateur

- Ne pas les coller contre un mur (minimum 10 cm d'écart).
- Éviter de les placer près d'une source de chaleur.
- Vérifier la température (1° supplémentaire = 5% de consommation électrique supplémentaire).
- Dégivrer au moins une fois par an.
- Dépoussiérer au moins une fois par an la grille d'aération placée à l'arrière.

Économisez l'eau

Une fuite de robinet **= 50 litres par jour = 67 € par an.**
Changez les joints défectueux !

La toilette

Robinet ouvert pendant 3 mn **= 36 litres**
2 brossages par jour sans fermer le robinet **= 95 € par an.**
1 douche par jour **= 50 € par an.**
1 bain par jour **= 200 € par an.**
1 bain **=** 4 douches.

Les WC

Une fuite de chasse d'eau **= 500 litres par jour = 670 € par an.**
Si vous avez un double débit sur votre chasse d'eau, pensez à l'utiliser. Cela peut facilement faire économiser 100 € par an.

La lessive

Remplissez votre lave-linge et n'utilisez pas la fonction prélavage.

La vaisselle

Remplissez votre lave-vaisselle.

Quelle famille serez-vous ?

- **Une famille Gaspi consomme en moyenne 200 m³ d'eau par an.**
- **Une famille Eco consomme en moyenne 120 m³ d'eau par an. C'est environ 250 € d'économie par an !**

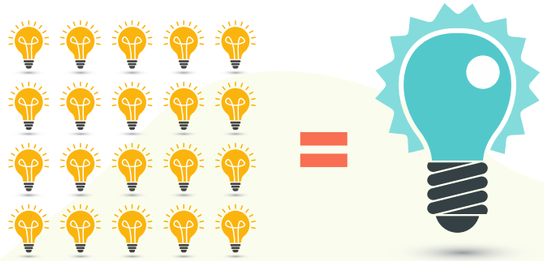

Les ampoules LED durent 20 fois plus longtemps que les ampoules classiques.

Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents.